<u>Un escroc saoudien condamné à six mois de prison</u> Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 05-01-2008 11:51:54

Un ressortissant saoudien a arnaqué le directeur d'une agence de voyages à Agadir en lui faisant croire qu'il lui facilitera l'obtention de «visas de complaisance» au profit des candidats au pèlerinage.

Nous sommes à Agadir. Un petit sac suscite des doutes chez le responsable d'une société de transport de messagerie. Le client, un ressortissant saoudien, n'a pas encore achevé de remplir la fiche de renseignements pour l'envoi. Il a prétendu avoir oublié son passeport et qu'il devait retourner chez lui pour le prendre. Il n'a plus donné signe de vie.

Le responsable de la société a avisé son directeur. Et ce dernier a décidé d'ouvrir le sac. Surprise! Il contenait onze passeports appartenant à des Marocains. Falsifiés ou pas ? Sont-ils destinés à des terroristes, à des candidats à l'émigration vers l'Irak ou l'Afghanistan? Le directeur de la société se posait une multitude de questions. Alertés, les éléments de la Brigade judiciaire se sont dépêchés sur le lieu pour entamer leur enquête. Ils ont recueilli le témoignage du responsable, puis examiné le fichier d'envoi. Les informations consignées sur le fichier précisaient que le client est un certain Ahmed H. et que le sac devait être acheminé à Casablanca.

Le fichier contenait également l'adresse et le numéro de téléphone du destinataire. Quand les enquêteurs l'ont appelé, ils ont qu'il s'agissait d'une agence de voyage qui organise des voyages de pèlerinage et de la Omra. Le directeur de l'agence a été convoqué par la police d'Agadir. Il a affirmé aux enquêteurs qu'après avoir inscrit le nombre des candidats au pèlerinage fixé par le quota, il a recouru à un ressortissant saoudien, propriétaire d'une agence de voyages en Arabie Saoudite, pour lui faciliter l'acquisition de quelques «visas de complaisance» octroyés, en principe, par l'ambassade saoudienne aux agents de l'autorité publique.

Le Saoudien concerné a disparu après avoir empoché 65 mille dirhams. Le directeur de l'agence marocaine lui a téléphoné à maintes reprises, en vain. Il a affirmé aux enquêteurs que le Saoudien occupait un appartement meublé à Agadir où il vivait avec une fille de joie. Convaincu que l'étau se resserrait autour de lui, le Saoudien a recouru à la société de transport de messagerie pour se débarrasser des passeports avant de disparaître. Une note de recherche a été lancée contre lui au niveau national. Quelques jours plus tard, il a été arrêté à Rabat. Il s'agit, en fait, de Z.. S. F. Il a été conduit à Agadir pour complément d'enquête, puis présenté à la Chambre correctionnelle près le tribunal de première instance d'Agadir. Après l'examen du dossier, le tribunal l'a reconnu coupable d'escroquerie et l'a condamné à six mois de prison ferme assortie d'une amende de 500DH et la restitution des 65 mille dirhams à l'agence de voyages de Casablanca et des 11 passeports à leurs propriétaires. Quant au directeur de l'agence de voyages casablancaise, arrêté lui aussi, il a été acquitté.

Aujourd'hui le Maroc